Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUIN 1970

Depuis nos derniers propos, les conditions atmosphériques ne se sont guère améliorées, sauf que nous n'avons pas eu de froid excessif. Quant au soleil, il s'est montré bien avare.

Cependant, malgré les conditions tout à fait défavorables, les choses ne vont pas si mal au rucher. Les quelques belles journées du milieu d'avril ont été précieuses en permettant un bon démarrage de la ponte. Il y en avait besoin ! Les colonies restées assez fortes sont maintenant prêtes à la récolte. La floraison est magnifique en plaine. Les champs de colza s'ouvrent avec un retard de près de 3 semaines, ce qui permet d'espérer une récolte pour les ruches normalement développées. Une fois de plus, on peut constater que seules ces dernières sont vraiment rentables. Malheureusement, dans la plupart de nos ruchers, les colonies sont très inégales, ce qui ne veut pas dire que les ruches retardées soient sans valeur. Bien conduites, elles peuvent encore assurer une seconde récolte. Il ne faudra cependant pas conserver celles qui ne se développent pas, ou du moins les pourvoir d'une nouvelle reine dès que la chose sera possible.

Vu le retard de la saison, juin sera le mois favorable pour entreprendre un petit élevage. Nous vous recommandons encore, à ce propos, de suivre les cours de perfectionnement organisés dans la plupart de nos sections. Ce conseil s'adresse non seulement aux débutants, mais à tous ceux, plus ou moins jeunes, qui désirent enrichir leurs connaissances.

A ceux d'entre vous qui auront la chance d'avoir une première récolte, nous recommandons d'en avoir le plus grand soin. Ne pas extraire avant que le miel soit aux $^2/_3$ operculé. Disposer du matériel nécessaire, en tout cas d'un maturateur muni d'un filtre. Pour les plus jeunes, acquérir de préférence du matériel neuf, ou du moins en parfait état.

Si l'on ne dispose pas d'un local spécial, que l'endroit où l'on travaille soit au moins d'une grande propreté. Dans les sections où le contrôle du miel se fait d'une façon sérieuse, le contrôleur fournit un rapport sur le matériel et sur le local d'extraction.

Le miel de printemps, colza et pissenlit surtout, se cristallise rapidement. Il ne faut donc l'entreposer dans le maturateur que le temps minimum nécessaire à sa clarification, 8 jours environ. Une plus longue station pourrait rendre impossible de le soutirer. Bien

que le miel ait été filtré, il conviendra d'écumer le maturateur encore plus ou moins plein. Vers la fin on penchera ce dernier et dès que les dernières impuretés apparaîtront, ce qui restera sera utilisé pour la consommation familiale, ou pour l'élevage par exemple.

Il est de toute importance de ne livrer à la vente que du miel tout à fait propre et d'une densité suffisante, ce qui n'est pas toujours le cas avec le miel de première récolte. Ces conditions sont primordiales pour le maintien d'une vente normale du miel suisse, soumis à la dure concurrence des miels étrangers, souvent importés à des prix de « dumping ».

Juin est le mois des transports pour ceux qui font de l'apiculture pastorale. Les conditions de récolte toujours plus difficiles font que cette pratique tend à se généraliser.

Pour ceux d'entre vous qui se proposent d'aller en montagne pour la première fois, nous répétons les conseils d'usage : avant de choisir un emplacement, s'assurer que la région n'est pas à ban pour cause de maladie. Eviter de placer ses colonies à proximité d'un autre rucher, ce qui ne peut que nuire réciproquement et créer des ennuis : essaims contestés, etc. Eviter d'autant plus la chose, si l'autre rucher est celui d'un collègue hivernant sur place, dont les colonies sont en principe moins développées et qui pourrait de ce fait subir un préjudice considérable. C'est avant tout une question d'intelligence et d'honnêteté. Faire inspecter son rucher à temps. Au dernier moment, l'inspecteur peut être sollicité de plusieurs côtés à la fois. Avoir du matériel en bon état, de façon à éviter ennuis ou accidents sur la route. Effectuer les transports de nuit, surtout par grandes chaleurs, les ruches étant suffisamment aérées si la distance est longue. Ne pas oublier de remettre à l'inspecteur du nouvel emplacement, le double de l'autorisation qui lui est destiné. En un mot, éviter soigneusement tout ce qui peut être contraire à la loi, ou nuisible à ses collègues.

Les colonies transportées à la montagne ne devront pas être abandonnées à leur sort, mais continuer à être l'objet d'une surveillance sérieuse.

Tout comme pour l'hivernage, elles devront être installées solidement, si possible à l'abri des vents violents qui, en toute saison, sévissent en altitude.

En cas de bonne récolte, il faut leur donner assez de place. Dans le cas contraire, ces colonies, censées fortes, peuvent arriver rapidement au bout de leurs réserves. Le cas s'est produit à maintes reprises, surtout au Jura, où la 2e récolte est plus aléatoire. Donc il ne suffit pas de monter ses ruches pour être à l'abri de toute surprise.

Ceci dit, il ne nous reste, chers collègues, qu'à vous souhaiter une abondante récolte, et dans le cas contraire, assez de philosophie et de sérénité pour accepter la chose.

A tous, bonne chance, plaisir et expériences profitables au cours de la saison qui s'ouvre.

Marchissy, le 13 mai 1970. *Ed. Bassin.*

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA CONSTRUCTION DES RAYONS

C'est au printemps, au moment des premiers apports, que les abeilles éprouvent le besoin de construire, besoin beaucoup plus marqué chez les abeilles d'hiver que chez les abeilles d'été. C'est pourquoi, il est recommandé aux apiculteurs de profiter de ces bonnes dispositions pour renouveler les bâtisses défectueuses ou trop vieilles de leurs ruches. Or, chacun a pu le constater, ce besoin de construire est très variable d'une colonie à l'autre. Il ne dépend donc pas uniquement de facteurs extérieurs mais bien de facteurs internes et parmi ces facteurs **l'état physiologique de la reine** est déterminant. Ainsi, si une colonie avec reine féconde ne construit pas ou mal il suffit de la changer pour déclencher, dans les heures qui suivent son acceptation, la construction.

Il résulte de nombreuses recherches qui ont été faites que la reine doit sécréter une substance capable de déclencher chez l'ouvrière sa capacité constructive. Une reine morte, même depuis plusieurs mois, introduite dans une ruche orpheline, possède le même pouvoir. Si l'on fait macérer pendant vingt-quatre heures des reines dans un mélange en parties égales d'acétone et d'éther et que l'on imprègne de cette solution un papier buvard on constate le déclenchement de l'instinct de construction ce qui prouve bien la présence chez la reine d'une substance particulière, la phérormone III, distinct des phérormones I et II dont le rôle est d'inhiber la tendance des ouvrières à construire des cellules royales et d'arrêter le développement de leurs ovaires. La phérormone III est plus particulièrement localisée sur la tête de la reine. Léchée par les abeilles de sa cour elle est ainsi distribuée de proche en proche et assez rapidement à toute la colonie en même temps que les autres phérormones qui sont sécrétées par ses glandes mandibulaires.